

TOURNOI NATIONAL B de L'ES VILLIERS TENNIS DE TABLE HOMOLOGUE IDF sous le N°1193/2018-B

REGLEMENT de l'EPREUVE

- Article 1 : Le club de VILLIERS SUR MARNE organise son tournoi national B homologué sous le n°1193/2018-B **les samedi 15 juin 2019 et dimanche 16 juin 2019.**
- Article 2 : Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT.
Le tournoi se déroulera sur 24 tables au gymnase **Yves QUERLIER**, Chemin des rompus, stade de Villiers à VILLIERS SUR MARNE (94350), sans interruption aux heures de repas. Une buvette avec boissons et sandwichs sera à la disposition des joueurs et des spectateurs.
- Article 3 : Les tableaux **C, D, E, H, I, J, K** comporteront 96 joueurs maximum, les tableaux **A, B** 72 joueurs maximum et le tableau **F** 24 joueuses maximum.
- Article 4 : Le gymnase ouvrira ses portes à 7h30 le samedi et à 8h00 le dimanche.
Le tournoi comportera les tableaux suivants :
- Article 5 : La fin du pointage se fera 20 minutes à 25 minutes avant le début de chaque tableau.
Seuls les joueurs ayant payé leurs engagements seront conservés dans les tableaux. Le forfait sera prononcé après le 3^{ème} appel.
Un(e) joueur (se) peut s'inscrire, au plus, dans deux tableaux le même jour. Il est possible de s'inscrire dans un troisième tableau, le même jour, à condition d'être éliminé d'au moins un des deux autres tableaux.



Tournoi National B de l'E.S. Villiers Tennis de Table
15 et 16 Juin 2019
Gymnase Yves Querlier – Rue Entrocamento – 94350 VILLIERS-SUR-MARNE



Samedi 15 Juin

Heure	Tableau	Séries	Finale	Gagnant	Finaliste	½ Finale	¼ Finale
8h30	A	5 à 7 (≤ 799 pts)	22h	60 €	30 €	15 €	10 €
9h35	B	5 à 9 (≤ 999 pts)	22h	80 €	40 €	20 €	10 €
10h50	C	5 à 11 (≤ 1199 pts)	22h30	100 €	50 €	25 €	10 €
13h05	D	5 à 14 (≤ 1499 pts)	23h30	140 €	70 €	30 €	10 €
16h20	E	5 à 16 (≤ 1699 pts)	23h30	160 €	80 €	35 €	10 €
14h20	F	Féminines	22h30	50 %	25 %	12,5 %	

3 240 € de dotations

Buvette sur place

Dimanche 16 Juin

Heure	Tableau	Séries	Finale	Gagnant	Finaliste	½ Finale	¼ Finale
9h	H	5 à 13 (≤ 1399 pts)	20h30	120 €	60 €	30 €	10 €
10h05	I	5 à 17 (≤ 1799 pts)	20h30	180 €	90 €	40 €	15 €
13h05	J	5 à 20 (≤ 2099 pts)	22h30	210 €	105 €	50 €	15 €
15h35	K	Toutes cat.	22h30	310 €	155 €	70 €	20 €

Inscriptions
Par mail avec nom, prénom, n° de licence à l'adresse suivante :
esvilliersttbureau@gmail.com

Tarifs des tableaux
8 € l'un, 15 € les deux.
Tarif unique 10 € pour le K



Article 6 : La clôture des inscriptions (renseignements administratifs/sportifs + règlement financier) par correspondance est fixée au mardi 11 juin 2019 (cachet de la poste faisant foi avec envoi au tarif lettre prioritaire).
 Les chèques sont à libeller à l'ordre de **ES VILLIERS Tennis de Table**.
 Les inscriptions, non accompagnées du règlement seront considérées comme des pré-inscriptions.
 Les pré-inscriptions (renseignements administratifs/sportifs uniquement) seront possibles par mail jusqu'au jeudi 13 juin 2019 à 19h.
 Un suivi des inscriptions sera effectué pour l'occasion sur le site du tournoi à l'adresse <http://esyping.com>

Article 7 : Les droits d'engagement sont fixés :

Inscrit avant date limite (voir article 6) du mardi 11/06/2019
7€ par tableau
9€ pour le tableau K
13€ pour 2 tableaux
16€ pour 1 tableau et le tableau K
Pré-inscrit avant date limite (voir article 6) du jeudi 13/06/2019
8€ par tableau
10€ pour le tableau K
15€ pour 2 tableaux
18€ pour 1 tableau et le tableau K
Inscription sur place le samedi et le dimanche
10€ par tableau
12€ pour le tableau K
18€ pour 2 tableaux
22€ pour 1 tableau et le tableau K

Les joueurs s'inscrivant le samedi pour le dimanche devront obligatoirement verser leur règlement financier le samedi.

Article 8 : La priorité d'intégration dans un tableau jusqu'à sa capacité maximum est donnée par l'inscription effective à savoir :

Samedi 15/06/2019		Dimanche 16/06/2019	
<u>Attention</u> : le joueur pré-inscrit pour le samedi bénéficie uniquement de l'avantage du tarif préférentiel.		<u>Attention</u> : le joueur pré-inscrit pour le dimanche bénéficie uniquement de l'avantage du tarif préférentiel.	
1	Joueur <u>inscrit</u> avant le 11/06/2019	1	Joueur <u>inscrit</u> avant le 11/06/2019
2	Joueur <u>inscrit</u> le jour même dans l'ordre d'inscription.	2	Joueur pré-inscrit pour le dimanche qui s' <u>inscrit</u> sur place le samedi 15/06/2019
		3	Joueur non pré-inscrit qui s' <u>inscrit</u> sur place le samedi 15/06/2019
		3	Joueur <u>inscrit</u> le jour même dans l'ordre d'inscription.

En cas de dépassement du nombre de joueurs inscrits par tableau avant la date de clôture du 11/06/2019, la sélection des joueurs retenus se fera par l'ordre de réception des inscriptions matérialisé par le cachet de la poste.

- Article 9 : **Madame Odile DURIEZ** (JA3) sera le juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation et de **Monsieur LENERAND Franck** qui saisira les résultats sur SPIDD. Les balles plastiques homologuées seront de couleur blanche (fournies par l'organisation) ce qui entraîne l'application du règlement sportif TENNIS DE TABLE pour la couleur du maillot. Pour l'échauffement, les balles ne seront pas fournies par l'organisation du tournoi.
- Article 10 : Le premier tour se fera par poules de trois joueurs, les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final. Ensuite, il y aura élimination directe. Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une rencontre en poule de qualification à la demande du juge-arbitre.
- Article 11 : Le samedi 15/06/2019 et le dimanche 16/06/2019, le tirage au sort public de mise en poules et mise en tableau à élimination directe se fera à la table du juge arbitre :
- pour les poules 10mn avant le début du tableau général,
- pour le tableau à élimination directe à la fin des poules de chaque tableau général.
- Article 12 : Le tournoi est doté de **3240€**
Une coupe est prévue pour les premiers de chaque tableau.
Si un minimum de 20 poules par tableau n'est pas atteint, 7% (arrondis à l'euro supérieur) de la dotation initiale seront enlevés par poule manquante. En dessous de 11 poules, il n'y aura pas de récompenses pour les quarts de finale.
Pour le tableau F : L'ensemble des engagements sera redistribué aux joueuses à raison de : 50% pour la gagnante, 25% pour la finaliste, 12,5% pour les deux demi-finalistes. Ces pourcentages seront arrondis à l'euro supérieur.
- Article 13 : La dotation individuelle sera obligatoirement donnée sous forme de chèque, chèque au nom d'un parent ou tuteur du joueur (joueuse) pour le joueur (joueuse) mineur.
- Article 14 : **Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte.**
Tout litige sera tranché par le JA et le comité d'organisation.
- Article 15 : Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs en respectant les points correspondants à leur classement. Toutefois, leur participation dans le tableau « F » sera obligatoire dès lors qu'elles s'inscrivent à un tableau le samedi. Une féminine qui joue le dimanche uniquement n'est pas obligée de s'inscrire le samedi.
Le classement officiel par points portés sur la licence saison 2018/2019 phase 2 sera pris en considération.
- Article 16 : Conformément au règlement fédéral, les joueurs ou joueuses de benjamin à junior peuvent participer sans aucun surclassement aux épreuves individuelles organisées dans les catégories d'âge supérieures à la leur.
Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves seniors.
- Article 17 : Tous les joueurs devront être en possession de leur licence et être en tenue sportive réglementaire. Ils devront également être en règle concernant la certification médicale sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi.
Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.
- Article 18 : Les inscriptions par courrier devront être postées et accompagnées du règlement (chèque à l'ordre de **ES Villiers Tennis de Table**) au plus tard le mardi 11 juin 2019 (voir article 6) à :
Monsieur LEJAY – 10 rue Alexandre Dumas – 94370 SUCY EN BRIE
Les pré-inscriptions par courriel restent possibles jusqu'au jeudi 13 juin 2019 – 19h (voir article 6) à l'adresse : esvillierstt.bureau@gmail.com . Une confirmation par courriel de la prise en compte de la pré-inscription sera faite.